



Avril 2024

Charte développement durable Collège Notre Dame de Nazareth

Ce document symbolise notre ferme engagement à sensibiliser, former et unir tous les individus de la communauté du Collège Notre Dame de Nazareth en faveur du développement durable, tant à l'échelle de notre établissement qu'au-delà. Appuyée par la volonté commune de nos partenaires, cette charte illustre notre aspiration à soutenir, aux côtés des autres établissements éducatifs, une éducation conforme aux Objectifs de Développement Durable définis dans l'agenda 2030 des Nations Unies.

Charte développement durable

Collège Notre Dame de Nazareth

1. Introduction :

Le Collège Notre Dame de Nazareth reconnaît l'importance du développement durable dans la préservation de l'environnement, la promotion du bien-être social et la création d'une économie durable pour les générations futures. Ce protocole a pour but de guider les actions de l'école en matière de développement durable, en alignement avec ses valeurs et ses engagements.

2. Objectifs :

Les objectifs principaux de ce protocole sont les suivants :

- Réduire l'empreinte environnementale de notre établissement.
- Promouvoir la justice sociale et l'inclusion au sein de la communauté scolaire.
- Intégrer l'éducation à la durabilité dans le programme scolaire.
- Sensibiliser et mobiliser la communauté scolaire autour des enjeux du développement durable.

3. Champ d'application :

Ce protocole s'applique à tous les membres de la communauté scolaire du Collège Notre Dame de Nazareth, le personnel enseignant et administratif, les élèves, les parents et les partenaires externes.

4. Principes directeurs :

Les actions du Collège NDN en matière de développement durable seront guidées par les principes suivants :

- **Responsabilité** : Nous sommes responsables de nos actions et de leurs impacts sur l'environnement et la société.
- **Participation** : Nous encourageons la participation de tous les membres de la communauté scolaire dans les initiatives de développement durable.
- **Équité** : Nous nous engageons à promouvoir l'égalité des chances et l'inclusion sociale dans toutes nos activités.

5. Engagements :

Le Collège Notre Dame de Nazareth s'engage à :

- **Réduire sa consommation d'énergie non renouvelable** en mettant en place des mesures d'efficacité énergétique, telles que l'installation de panneaux solaires.
- **Favoriser une alimentation saine et durable** en privilégiant l'utilisation de produits locaux et biologiques dans les repas servis à la cafétéria. Parmi ceux-ci, nous incluons le miel produit par nos abeilles, l'huile d'olive issue des oliviers du collège, ainsi que les compotes, confitures et vinaigres organiques élaborés à partir des fruits du collège. De plus, nos boîtes de fruits et salades, confectionnées avec des produits libanais, sont préparées sur place pour garantir leur fraîcheur et leur qualité.
- **Intégrer des programmes d'éducation à l'environnement** dans le curriculum scolaire, permettant ainsi de sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable. Ces programmes sont notamment intégrés dans les cours de sciences et technologie, d'éducation morale et civique (EMC), ainsi que dans d'autres disciplines pertinentes.

6. Actions et mesures :

Pour atteindre nos objectifs de développement durable, le Collège Notre Dame de Nazareth a déjà mis en œuvre les actions suivantes :

- Mise en place d'un programme de tri sélectif des déchets et de sensibilisation à la réduction des déchets.
- Organisation d'ateliers et d'événements portant sur des thèmes liés au développement durable, tels que le recyclage et la préservation de la biodiversité.
- Installation de panneaux solaires pour réduire la dépendance de l'école aux énergies fossiles.
- Le Collège possède un environnement riche en biodiversité, avec plus de 50 % d'espaces verts, favorisant des activités telles que les potagers, les plantations d'arbres, les jardins pédagogiques, les nichoirs, les ruches d'abeilles et le poulailler.
- Engagement déjà entamé dans une démarche de développement durable.
- Élection de délégués éco-responsables pour chaque classe, du primaire au lycée.
- Organisation de réunions et réalisation de projets en lien avec le développement durable.
- Intégration de l'étude du changement climatique et de la biodiversité dans les programmes scolaires.
- Installation de robinets à arrêt automatique pour limiter le gaspillage d'eau.
- Limitation de l'utilisation des chauffages dans les salles de classe ainsi que des climatiseurs dans les bureaux.
- Partenariat avec des groupes qui veillent à la préservation de notre écosystème, y compris l'emploi de jardiniers.
- Collaboration avec l'association Akoury, dont la mission est de promouvoir les transports en commun pour leurs bénéfices environnementaux, sanitaires et en termes de qualité de vie.

Le Collège Notre Dame de Nazareth s'engagera dans les actions suivantes :

- Installation d'un composteur.
- Consécration d'une séance annuelle complète des instances lycéennes aux thématiques liées au développement durable.
- Intégration des élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable.
- Création d'un prix EDD 2030 pour soutenir les meilleurs projets menés dans l'établissement dès l'année scolaire 2022-2023.
- Promotion officielle des éco-gestes :
 - L'extinction des lumières lorsqu'une pièce est inoccupée afin de réduire la consommation d'électricité et les émissions de gaz à effet de serre.
 - La gestion efficace des fichiers numériques et des e-mails pour minimiser la consommation de ressources informatiques et réduire la production de déchets électroniques.
- Promotion de la réduction des déchets et de la réutilisation des objets, accompagnée de la mise en place d'un magasin de seconde main au collège.

7. Suivi et évaluation :

Le Collège Notre Dame de Nazareth évaluera régulièrement les progrès dans la mise en œuvre de son protocole de développement durable, en utilisant des indicateurs de performance tels que :

- la consommation d'énergie,
- la production de déchets, etc.

Pour ce faire, il entreprendra plusieurs étapes clés :

- a. identification des indicateurs pertinents comme la consommation d'énergie et la production de déchets,
- b. collecte de données à partir de sources diverses telles que les relevés de compteurs d'électricité et les données sur les déchets,
- c. analyse des données pour évaluer les progrès réalisés et identifier les domaines à améliorer.

En comparant les résultats aux objectifs définis, le collège pourra ajuster ses actions et stratégies de développement durable. Enfin, il communiquera ces résultats à toutes les parties prenantes pour maintenir leur engagement envers le développement durable et favoriser leur soutien pour de futures initiatives.

8. Communication et sensibilisation :

Le Collège Notre Dame de Nazareth communiquera régulièrement sur ses initiatives de développement durable à travers différents canaux de communication, tels que le site web de l'école, les réseaux sociaux et les circulaires. Des activités de sensibilisation seront également organisées pour impliquer la communauté scolaire dans ces initiatives.

9. Révision et amélioration :

Ce protocole sera révisé périodiquement pour prendre en compte les changements de circonstances, les nouvelles opportunités et les leçons apprises. Les commentaires et les suggestions des membres de la communauté scolaire seront pris en compte lors de ces révisions pour garantir l'efficacité et la pertinence continue du protocole.

10. Conclusion :

Ce protocole de développement durable témoigne de l'engagement du Collège Notre Dame de Nazareth envers un avenir plus durable pour tous. En travaillant ensemble, nous pouvons créer un environnement scolaire qui promeut la prospérité économique, le bien-être social et la préservation de l'environnement pour les générations futures.